

Comment piloter, organiser, accompagner les temps de travail collectif ?

R Ferachoglou, IPR, correspondant académique éducation prioritaire ;
Jean-Christophe BECK, principal du REP+ Le Chapitre à Chenôve
Stéphane LASCAUX, IEN-1er degré de la circonscription de Chenôve

<p>Points d'appui/leviers pour la mise en œuvre</p>	<p>Le coordonnateur a un rôle fédérateur essentiel dans l'organisation du travail collectif, dans le choix des contenus, dans l'accompagnement, dans la traçabilité du travail mené.</p> <p>Les « maîtres plus », parce qu'ils connaissent beaucoup de classes d'une même école ou de plusieurs écoles, ont également un rôle prépondérant, quoique presque toujours limité au cycle 2. Leur rôle pourrait être étendu au cycle 3, avec intervention en 6^e.</p> <p>Coordonner les temps collectifs d'une année sur le plan de formation local ou à initiative académique : les temps collectifs peuvent soit prolonger une formation, soit à l'inverse susciter un besoin de formation.</p> <p>La pondération de service au collège, difficile à faire accepter au début de la refondation, semble désormais ne plus faire débat.</p> <p>La perception des pilotes (CE, IEN, IPR référent) et du coordonnateur semble avoir désormais évolué dans le bon sens auprès des professeurs de terrain : chacun reconnaît la dimension professionnelle de l'autre.</p>
<p>Solutions/pratiques efficientes</p>	<p>Planifier les temps collectifs inter degré prévus pour l'année n dès la fin de l'année $n - 1$, afin de prévoir le remplacement dans le premier degré, et d'ajuster les emplois du temps au collège.</p> <p>Ajuster les temps de travail collectif sur les temps où le remplacement est possible en premier degré, puis y associer des enseignants de collège. Au collège, le principe d'heures « blanches » hebdomadaires dans les emplois du temps, ou encore d'un temps formalisé par quinzaine, semble être fructueux. Cette organisation est complémentaire de journées banalisées, qui sont plus difficiles à planifier. Le principe de récupération, qui est souvent pratiqué au collège, ne donne pas entière satisfaction. Par contre, l'organisation qui consiste à organiser les temps collectifs à la fin des cours de l'école (16h30), semble donner satisfaction.</p> <p>En dehors des temps remplacés, des opportunités existent pour le travail collectif inter degré : la 2^e journée de pré-rentree, la journée de solidarité.</p> <p>Les contenus peuvent aussi être préparés au niveau du conseil école-collège.</p> <p>Pour diffuser le travail mené lors des temps collectifs et, au-delà des personnes, garder une mémoire du réseau, une traçabilité doit être envisagée (utilisation d'un ENT, d'un site, d'un intranet, Viaéduc,</p>

	...).
Recommandations éventuelles	<p>En termes d'organisation et de contenu, le pilotage doit être souple : ni absence des pilotes ni intrusion systématique, ni pointage des enseignants ni absence de regard sur la présence. Des solutions intéressantes fréquemment adoptées consistent à programmer certains contenus et en laisser d'autres à l'initiative des enseignants, avec une responsabilisation du groupe (secrétariat, diffusion à assurer par des enseignants).</p> <p>Le suivi des élèves, qui est rarement un objet de travail dans les groupes de concertation (hors PPRE), devrait y être intégré.</p> <p>Responsabiliser les collègues d'inspecteurs pour le volet RH : reconnaissance du travail collectif dans les inspections.</p>
Signaler des ressources	<p>Pour la pratique ou la formation « Favoriser le travail collectif » (sur le site de l'éducation prioritaire):</p> <p>Vers les items et les ressources pour la pratique et la formation associés à cette priorité du référentiel</p> <p>Pour l'organisation matérielle des temps collectifs :</p> <p>Guide de mise en place des temps de travail collaboratif au sein des réseaux réalisé par l'académie de Créteil. Il propose des pistes de réflexion sur les contenus, l'organisation et la régulation de ces temps de travail.</p> <p>Le pilotage des réseaux : le rôle de l'IA-IPR référent Rapport du comité national de suivi du dispositif «Plus de maîtres que de classes»</p> <p>Sur le site du de l'ifé</p> <p>Le travail collectif en REP+, synthèse de la formation Le leadership des enseignants des enseignants au cœur de l'établissement</p>